

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N°09-2026
ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Le mercredi 13 mai 2026 à 17h30, le comité syndical s'est réuni à la Ferme Guilhembagué de LAROIN, sous la présidence de Jean-Marc DENAX

Date de la convocation : 05 mai 2026

Etaient présents (25 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	ANNETTE	Thierry	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	LEENKNEGT	Virginie	Titulaire
	MENGEOLE	Sandrine	Suppléante
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEREZ	Jean-Marc	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	SETIER	Jean-Claude	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	POUSTIS	Henri	Suppléant
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAMY	Gilles	Titulaire
	CANTON	Marc	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire

	ZEVACO	Guillaume	Suppléant
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	BORDE-BAYLACQ	Claude	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION TARBES LOURDES PYRENEES	LAFFORGUE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (6 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BURON	Patrick	Titulaire
	NE	Marie-Claire	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	DEARY	Lindsey	Titulaire
	LAPLACE	Jean-René	Titulaire
	MIRASSOU	Jean-Claude	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	LADESBIE	Jean-Marc	Titulaire

Etaient absents ou excusés (9 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BURON	Patrick	Titulaire
	NE	Marie-Claire	Titulaire
	SUREAU	Frédéric	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	DEARY	Lindsey	Titulaire
	LAPLACE	Jean-René	Titulaire
	MIRASSOU	Jean-Claude	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CHANGEAT	Yves	Titulaire
	LADESBIE	Jean-Marc	Titulaire

	VIGNAU- LOUSTAU	Jean-Marc	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BERN	DOUS-BOURDET- PEES	Jean-Christophe	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien GeMAPI, Nadège BERGÉ – Responsable administratif et financier, Daniel GOMES - Technicien GeMAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Célia MARCHAND – Animatrice prévention des inondations, Henri PELLIZZARO - Directeur, Sébastien PIETS – Technicien GeMAPI, Constance XERRI – chargée d’opérations prévention des inondations, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l’article L.2121-15 du CGCT) : Monsieur Jérôme LAFFORGUE

Objet : Election des vice-présidents

Le Président propose de procéder à l’élection des cinq vice-présidents, dont
Le 1^{er} vice-président est issu de la Communauté de communes de Lacq-Orthez
Le 2^{ème} vice-président est issu de la Communauté de communes du Pays de Nay
Le 3^{ème} vice-président est issu de la Communauté d’agglomération Pau Béarn Pyrénées
Le 4^{ème} vice-président est issu de la Communauté de communes de Lacq-Orthez
Le 5^{ème} vice-président est issu de la Communauté de communes du Pays de Nay
conformément au choix du comité syndical (Cf. délibération n°08-2026).

Le Président rappelle que les vice-présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n’obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l’élection a lieu à la majorité relative. En cas d’égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Il précise également que comme pour l’élection du Président, il peut être décidé, à l’unanimité, de procéder à l’élection des vice-présidents à main levée.
Après consultation des membres, il est décidé, à l’unanimité, de procéder à l’élection sans recourir au scrutin secret.

Il convient par conséquent de commencer par l’élection du premier vice-président.

1. Election du premier vice-président :

Le Président indique que pour le poste de 1^{er} vice-président, un candidat est pressenti : M. Philippe ARRIAU, délégué titulaire de la Communauté de communes de Lacq-Orthez. Il demande si d’autres délégués se portent candidats.

Aucun autre délégué ne se portant candidat, le candidat au poste de 1^{er} vice-président est le suivant :

- M. Philippe ARRIAU, délégué titulaire de la Communauté de communes de Lacq-Orthez

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 28
Abstention : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Résultat : Philippe ARRIAU, 28 voix.

M. Philippe ARRIAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

2. Election du deuxième vice-président :

Pour le poste de 2^{ème} vice-président, un candidat est également pressenti, M. Marc CANTON, délégué titulaire de la Communauté de communes du Pays de Nay. Il demande si d'autres délégués se portent candidats.

Aucun autre délégué ne se portant candidat, le candidat au poste de 2^{ème} vice-président est le suivant :

- M. Marc CANTON, délégué titulaire de la Communauté de communes du Pays de Nay

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 28

Abstention : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Résultat : Marc CANTON, 28 voix.

M. Marc CANTON, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé second vice-président et a été immédiatement installé.

3. Election du troisième vice-président :

Pour le poste de 3^{ème} vice-président, une candidate est également pressentie, Mme Virginie LEENKNEGT, déléguée titulaire de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Il demande si d'autres délégués se portent candidats.

Aucun autre délégué ne se portant candidat, la candidate au poste de 3^{ème} vice-président est la suivante :

- Mme Virginie LEENKNEGT, déléguée titulaire de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 28

Abstention : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Résultat : Virginie LEENKNEGT, 28 voix.

Mme Virginie LEENKNEGT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée troisième vice-présidente et a été immédiatement installée.

4. Election du quatrième vice-président :

Pour le poste de 4^{ème} vice-président, un candidat est également pressenti, M. Gérard DUCOS, délégué titulaire de la Communauté de communes de Lacq-Orthez. Il demande si d'autres délégués se portent candidats.

Aucun autre délégué ne se portant candidat, le candidat au poste de 4^{ème} vice-président est le suivant :

- M. Gérard DUCOS, délégué titulaire de la Communauté de communes de Lacq-Orthez

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 28
Abstention : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15
Résultat : Gérard DUCOS, 28 voix.

M. Gérard DUCOS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième vice-président et a été immédiatement installé.

5. Election du cinquième vice-président :

Pour le poste de 5^{ème} vice-président, un candidat est également pressenti, M. Jean-Jacques LAFFITTE, délégué titulaire de la Communauté de communes du Pays de Nay. Il demande si d'autres délégués se portent candidats.

Aucun autre délégué ne se portant candidat, le candidat au poste de 5^{ème} vice-président est le suivant :

- M. Jean-Jacques LAFFITTE, délégué titulaire de la Communauté de communes du Pays de Nay

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 28
Abstention : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15
Résultat : Jean-Jacques LAFFITTE, 28 voix.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer leurs fonctions.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président



Syndicat mixte du
bassin du
gave de Pau

Jean-Marc DENAX